

Je suis très honorée de prendre la parole devant les membres de l'Institut canadien des affaires internationales à l'occasion du soixantième anniversaire de l'Organisation. Je me joins à vous pour saluer votre passé riche et distingué; le Premier ministre et M. Clark m'ont demandé de vous transmettre leurs meilleurs vœux.

Au cours des ans, les relations entre l'ICAI et le ministère des Affaires extérieures ont été particulièrement productives. Vous nous avez fourni une foule d'idées novatrices, et même certains de vos meilleurs collaborateurs: on pense tout de suite à Escott Reid et John Holmes. Nous avons essayé de vous rendre cette générosité toutes les fois que nous le pouvions et par tous les moyens à notre disposition. Par exemple, nous avons poussé la gentillesse jusqu'à vous permettre de reprendre John Holmes.

Les publications de l'Institut sont indispensables à tous ceux qui veulent étudier la politique étrangère du Canada. Pour le ministère des Affaires extérieures notamment, le "International Journal" est une source de critique constructive et de concepts nouveaux. Les rapports, comme celui que vous avez publié cette semaine, "The North and Canada's International Relations", donnent certes matière à réflexion. Vos autres activités, et plus particulièrement les conférences que vous organisez, contribuent à façonner la politique étrangère canadienne. La présente rencontre, j'en suis sûre, ne fera pas exception à la règle.

À cette conférence sur la politique étrangère, nous tournons les regards vers le XXI<sup>e</sup> siècle. Je tiens tout d'abord à vous assurer que le gouvernement du premier ministre Mulroney sera tout aussi disposé à vous faire participer au processus d'élaboration de la politique étrangère en l'an 2000 qu'il ne l'est à l'heure actuelle.

En fait, nous croyons vraiment à la participation. Nous sommes d'avis qu'en "impliquant" le Parlement et le public, en sollicitant leurs contributions, en soumettant la politique à l'examen minutieux du public, nous aboutirons à une meilleure politique. Le rôle du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur a été renforcé jusqu'à en devenir méconnaissable. Le nouveau Comité permanent des droits de la personne est maintenant pleinement opérationnel. Et l'expérience a montré que toute revue globale future de la politique étrangère devrait s'inspirer de la formule des audiences pancanadiennes utilisée par le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes.